

EN BREF

Cerfrance Méditerranée :
bulletin de salaire d'avril

Quelques éléments importants pour les bulletins de salaire. Base : 35 heures par semaine, soit 7 heures par jour. Nombre de jours de travail : 21. Nombre d'heures réelles de travail : 147. Pas de jour férié. Rappel :
• Smic au 1^{er} janvier 2016 : 9,67 €.
• Plafond mensuel de la Sécurité sociale 2016 : 3 218 €.
• Taux cotisation Assurance garantie salaire : 0,25 %.
• Le Minimum garanti : 3,52 €.
Toute heure supplémentaire effectuée dans le cadre de la semaine de travail, c'est-à-dire au-delà de 35 heures, est heure supplémentaire. Taux des heures supplémentaires : 25 % de la 36^e à la 43^e heure ; 50 % de la 44^e heure à la 48^e heure. Plus d'infos : www.midimed.cerfrance.fr

Une journée technique grandes cultures le 3 mai

Le Civam bio 34 et ses partenaires (Chambre d'agriculture de l'Hérault, Sud & Bio LR et Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) organisent une matinée technique sur les grandes cultures - fertilité, adventices, ravageurs : optimiser ses pratiques en réduisant les intrants, dans le cadre des Journées B'leau en région, pour faire connaître les techniques alternatives de l'agriculture biologique. Rendez-vous au Domaine de Farlet à Mèze (34) le mardi 3 mai, dès 8 h 30. Après une visite de l'exploitation à 9 h, la situation des grandes cultures dans l'Hérault sera abordée à 10 h, avant une présentation sur "diversifier ses assolements et rotations pour limiter le recours aux intrants" par Max Haefliger du Biocivam de l'Aude.

Fermeture de la MSA du Languedoc le 6 mai

Les services de la MSA du Languedoc seront exceptionnellement fermés vendredi 6 mai. Le site internet www.msalanguedoc.fr et ses services resteront accessibles. Les adhérents pourront effectuer leurs consultations ou déclarations. Les accueils ouvriront de nouveau leurs portes aux horaires habituels lundi 9 mai.

Fête de l'asperge à Alzonne (11)

Dimanche 1^{er} mai aura lieu la 2^e édition de la fête de l'asperge à Alzonne de 10 h à 18 h. De jeunes marmitons viendront cuisiner des plats à base d'asperge, qui pourront être dégustés par les visiteurs. Entrée gratuite. Plus d'infos 04 68 78 57 50.

TECHNIQUE / PRÉVENTION

Les meilleurs ennemis de la grêle

A l'occasion d'une rencontre organisée par la Chambre d'agriculture du Gard, la station d'expérimentation du verger Serfel et la société Selerys, des techniques de préservation des récoltes contre la grêle ont été proposées.

Les agriculteurs et les spécialistes en savent quelque chose : la grêle est une contingence climatique de plus en plus courante. "A chaque orage, il y en a", remarque d'emblée un arboriculteur. De la prévision à l'action sur le processus de formation, des solutions peuvent protéger efficacement les cultures.

L'ensemencement sécurisé

En raison d'une fréquence accrue des phénomènes orageux causés par une instabilité de l'atmosphère, les cultivateurs sont souvent pris au dépourvu une fois que la grêle s'est abattue sur leurs exploitations. Notamment lors des orages de mai et d'été. L'ensemencement consiste ainsi à créer "une concurrence entre des noyaux artificiels et les naturels qui forment les grêlons dans les cumulonimbus, pour qu'ils deviennent de la pluie plutôt que de la glace", explique Philippe Laborde, de la société Lacroix Défense. Remplaçant les fusées explosives et les détonateurs autrefois utilisés, mais dont l'utilisation a été strictement réglementée, le groupe a développé une fusée sécurisée en 2008, sans explosif. Grâce à un système de parachute pour la descente, l'ensemencement avec une torche permettait de diffuser les noyaux pendant la combustion, sur le modèle d'un fumigène. "La méthode a rencontré des difficultés d'ouverture du parachute en cas de météo dégradée", a constaté Philippe Laborde. Sans compter le coût de fabrication trop élevé. Début 2015, la société a opté pour l'ensemencement avec une charge hygroscopique de 800 grammes (qui absorbe l'humidité de l'air), "soit quatre fois celle de la fusée paragrêle nouvelle



Les radars de Selerys s'adaptent en fonction des saisons. "En été, on baisse les niveaux pour les déclencher plus tôt", précise Philippe Card, dirigeant.

génération, et 50 % moins cher." Seulement, un tir de fusée à 650 mètres n'étant pas instantané, si l'on se décide à tirer une fois que la grêle a commencé à tomber, "la messe est dite", prévient Philippe Laborde. A 300 l'engin, il faut savoir anticiper.

Le radar, sentinelle anti-grêle

D'où l'intérêt de disposer d'un radar pour appréhender l'orage. "Sans radar, c'est impossible à gérer", confirme un agriculteur dans l'assistance. En ce sens, la société Selerys propose des solutions de détection des risques orageux. Avec son système SkyDetect, il est possible de "décrire le niveau de dangerosité de la cellule orageuse à 30 km pour savoir si une intervention est nécessaire", expose Fabrice Caquin, ingénieur chez Selerys. L'antenne radar localise et identi-

fie en temps réel ces cellules qu'un logiciel évalue avant d'envoyer l'alerte, si besoin. Prévenu par SMS ou par mail 30 minutes en amont, les exploitants peuvent alors lancer leur système de protection. Si le prix de la machine (60 000 €) n'est pas à la portée de toutes les bourses, les grosses exploitations de six pays ont déjà investi : en Espagne, en Pologne ou en France, où deux radars ont été installés, dans la Vallée du Rhône notamment. "C'est de l'aide à la décision poussée, pas un système d'assurance", précise Philippe Card, le créateur et responsable technique de la société. Pour les petits agriculteurs, la solution reste la mutualisation. D'où l'idée d'un projet d'une "sentinelle anti-grêle" à la station de la Serfel sur un diamètre de 60 km. "Il faudrait 40 abonnés minimum, pour une adhésion de 800 € par an sur trois ans", imagine Lucile

Lallié, responsable commerciale de Selerys. A Vallabrègues dans le Gard, des arboriculteurs ont tenté l'expérience depuis un an : quatre canons et un radar sur 320 ha. Grâce à une cotisation annuelle, l'Association paragrêle a dû déboursier plus de 200 000 € pour s'équiper.

Les canons à ondes

Si les filets paragrêle ou les bâches anti-pluie peuvent être subventionnés par un financement européen, ce n'est pas encore le cas des canons ni des radars automatiques. Créateur du canon à ondes de choc en 1972 et cofondateur de la société espagnole Spag (Société de protection anti-grêle), Fred Ollivier avait perdu trop de récoltes de pommes pour être indemnisé par les assurances. Fabriqués dès 1980 après expérimentation, 800 canons ont été vendus dans 20 pays. Grâce à l'injection de gaz acétylène dans la chambre d'explosion (partie basse), "une onde se propage avant de redescendre en concentration d'ondes", détaille David Ollivier, le fils. "Avec l'augmentation de la pression atmosphérique, le grêlon chute et la grêle se décongèle." Si cet outil de 6,5 m de haut n'éloigne pas la pluie ni ne change la trajectoire des nuages, il permet néanmoins de réduire le diamètre des grêlons et les ramollir, sur une superficie de 80 ha. A 35 000 € le système, on peut compter 6 heures de fonctionnement sur une saison, avant de se réapprovisionner en bouteilles de gaz. De 120 à 130 décibels l'onde, n'oubliez pas toutefois d'avertir vos voisins un peu tatillons sur le bruit. ■

PHILIPPE DOUTEAU

AUDE / HÉRAULT

Dégâts de gel sur la vigne

Le 19 avril, des dommages sur la vigne dus aux gelées de printemps (gelées blanches) ont été constatés sur l'ensemble du département de l'Aude et une partie de l'Hérault.

Ces gelées sont dues à un abaissement de la température (-2,5 °C) des organes herbacés de la vigne suite au rayonnement nocturne et à une hygrométrie élevée.

L'humidité de l'air se condense sur les organes refroidis et entraîne la formation de cristaux de glace dans les organes riches en eau. Les tissus sont alors désorganisés et fissurés. Ce phénomène s'est produit dans la plupart des cas en plaine, au bas des coteaux, en bord de rivière et dans les cuvettes où s'accumule l'air froid. Les couches d'air s'étagent en nappe suivant leur

densité, donc en fonction de leur température. Les couches les plus froides se retrouvent au niveau du sol et les couches les plus chaudes à quelques centimètres en hauteur.

Des dégâts importants selon le stade végétatif de la vigne

Les dommages causés à la vigne ont été variables et ont dépendu du stade végétatif atteint au moment du gel :

- Au stade du débourrement ou pointe verte, les bourgeons gelés

se sont affaïssés et sont tombés rapidement après une légère pression. Dans beaucoup de cas, seuls les bourgeons primaires en activité ont été détruits. Dans ce cas les bourgeons secondaires pourront donner une nouvelle génération.

- A un stade plus avancé, lorsque les rameaux avaient atteint quelques centimètres de long, les dégâts ont été plus importants. En effet, dans ce cas, les pousses sont détruites entièrement, elles brunissent et se dessèchent totalement. Cependant, le plus souvent, les dégâts sur rameaux n'ont pas été complets, leur intensité a aug-

menté de la base au sommet, les feuilles du bas sont restées intactes.

Dans les cas les plus sévères, seuls les bourgeons de la couronne situés à la base des rameaux sont restés indemnes, ils pourront se développer ultérieurement, mais ils seront rarement fructifères.

Les soins à apporter à la vigne

Ils sont fonction des dégâts :
- Dans le cas d'un gel total, il n'y a rien à faire, seulement attendre que les bourgeons secondaires et les bourgeons du vieux bois dé-

marrent. Dans certains cas, il est conseillé de provoquer leur débournement par une nouvelle taille. Ensuite, il suffira de pratiquer un ébourgeonnage pour limiter la concurrence entre les rameaux et ne garder que les mieux placés.
- Dans le cas où les inflorescences sont intactes, les entre-cœurs vont se développer et les rameaux se ramifier. Il faudra alors supprimer certaines ramifications afin de discipliner la végétation.
Dans tous les cas, prévenir au plus vite votre assurance. ■

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE